

# ***ACTION SOLIDAIRES***

## **LE PETIT JOURNAL DE L'INTERPRO SOLIDAIRES LANDES**

---

*Bonjour !*

*Rarement un gouvernement et un président auront été aussi contestés après seulement quelques mois d'exercice.*

*Rien d'étonnant cela dit au vu de la politique menée par le tandem Macron-Philippe très sensible aux sirènes du Medef : continuité ultralibérale, passage en force par ordonnances, mépris des classes populaires, état d'urgence institutionnalisé, racket sur les fonctionnaires, sur les retraité-es, liberté de licencier les salarié-es à moindres frais, cadeaux fiscaux aux plus fortuné-es... Ça va vite, très vite, ça tape fort, très fort !*

*Heureusement, la mobilisation s'organise et s'exprime haut et fort : 12 septembre, 28 septembre, 10 octobre, 19 octobre, 16 novembre...  
Du monde en grève, beaucoup, du monde en manif', beaucoup aussi.*

*Dans les Landes, l'intersyndicale a tenu une dizaine de réunions publiques en septembre à travers tout le département. En même temps, les organisations de retraité-es ont rencontré les 3 députés Landais pour leur faire part de leur mécontentement grandissant.*

*Mais il faut bien reconnaître que les vieux démons sont réapparus et ils ont fait voler en éclat l'unité syndicale, et par voie de conséquence la mobilisation. Pour Solidaires Landes, c'est un beau gâchis, car des formes de mobilisation alternant entre grèves et autres modes d'actions auraient pu permettre de prolonger l'unité et d'envisager un rapport de forces plus durable.*

*Ne nous leurrons pas, seule une mobilisation durable et massive pourra peser sur les orientations politiques néfastes du moment.  
A nous d'en débattre et de la construire.  
En attendant, bonnes hestes de fin d'année à tots !*



**Contact Solidaires Landes :**

**06 73 57 38 16**

**[solidaires40@gmail.com](mailto:solidaires40@gmail.com)**

## COMPTE RENDU DE NOTRE RENCONTRE AVEC LE DEPUTE BORIS VALLAUD

Vendredi 3 novembre, une délégation de 4 camarades de Solidaires Landes à rencontrer Le député B. Vallaud à sa permanence de St Sever. Après un rapide tour de table pour faire les présentations, nous avons exposé les raisons de notre visite :

1/ Cette demande de rendez-vous est justifiée par le fait que Monsieur Boris VALLAUD est le seul député des Landes de gauche, que Solidaires souhaite intervenir syndicalement sur le terrain politique et qu'à ce titre il semble possible de partager nos points de vue sur certains sujets.

2/ Pas de locaux syndicaux propres à Solidaires Landes, alors que les autres syndicats en ont. Une demande a été effectuée auprès de Monsieur FORTINON pour un local à la Caserne Bosquet (Maison des syndicats) à Mont de Marsan, un appui de Monsieur Boris VALLAUD serait le bienvenu.

3/Les 5 grands thèmes de revendication de Solidaires dans les Landes sont :

- Défense des salariés individuellement lors de conflits avec l'employeur, et collectivement par les mobilisations,
- La politique fiscale (en discussion actuellement à l'assemblée nationale), qui a des répercussions sur l'ensemble du territoire et sur la gestion des communes. Des analyses ont été effectuées par Solidaires Finances et pourraient être remises à Monsieur VALLAUD s'il le souhaite.
- Combat permanent contre la politique de suppression d'emplois dans toutes les fonctions publiques, de suppression des contrats aidés, etc...  
=> situation dramatique pour les fonctionnaires et pour les citoyens qui n'ont plus de contacts directs avec le Service Public avec le développement des plate-formes, des télédéclarations, d'intranet... et incidences sur le développement de l'économie privée.
- Mariage territorial des services publics (loi NOTRÉ) avec la suppression de la taxe d'habitation dont la compensation n'a pas encore été établie => service public en état de faiblesse dans tout le département.
- Situations particulières (exemple la grippe aviaire => salariés touchés par le chômage technique), réflexion sur la politique de subventionnement, la politique de sécurité alimentaire, les chaînes de production, la relation au consommateur...

Et au cas par cas, des conflits entre des salariés de Communautés de Communes et l'employeur => tensions dans les rapports sociaux collectifs ou individuels, avec un exemple concret sur Villeneuve.

Monsieur VALLAUD a déploré que la politique gouvernementale tende vers « la mort du syndicalisme ». L'opposition de gauche au sein du gouvernement est réduite (310 députés socialistes réduits à 31) parti communiste 12, France Insoumise 17, d'où une question : comment peut-on s'opposer ? Est-il encore légitime de s'opposer ? Et sous quelle forme ? Quelles formes de mobilisation.

Le gouvernement disqualifie l'opposition en disant que les français ont demandé, à travers leurs votes qu'il n'y ait plus de démocratie de confrontation. Mais cela ne veut pas dire une démocratie sans opposition, sinon le raccourci est un peu vite fait. Cette disqualification frappe aussi les syndicats.

Pour la loi travail, Monsieur VALLAUD a trouvé que la mobilisation était modeste comparé aux grandes manifestations de 1995 : il n'est pas très rassurant de voir que les syndicats n'arrivent plus à

mobiliser. Les signatures via Internet sont un objet politique non identifié : on n'accorde pas la même valeur à un clic qu'à un manifestant dans la rue.

Un pays réconcilié c'est un pays où il faut nouer des alliances objectives entre l'élite et les classes populaires pour que tout le monde monte. Macron lui, fait de la politique pour quelques uns ; il met dos à dos le mérite et l'égalité.

Dans les offres politiques ou syndicales à venir, il propose de les prendre sur le terrain de la modernité. Les grands enjeux de demain c'est la révolution numérique qui va tout télescoper et il faut qu'on soit capable d'être encore plus modernes, idem sur les questions de la fonction publique.

Quels seront les services publics de demain ? Ces services seront pour partie numériques, où est désormais l'humain ? Vraisemblablement dans d'autres missions : il faut inventer le service public du XXIème siècle.

Les combats de Monsieur VALLAUD à l'assemblée nationale : il se bagarre contre les ordonnances, mais quand il propose des amendements ils sont écartés, rejetés.

Dans les Landes les grands sujets sont les fermetures des trésoreries (au moins deux annoncées, et qu'Emmanuel avait réussi un temps à bloquer).

Solidaires est sur le même type de réflexions, à savoir la modernité du service public du XXIème siècle, mais n'a pas forcément les mêmes solutions. Il n'y a pas de blocage sur le numérique, mais pour ne citer qu'un exemple : Solidaires n'est pas contre la télédéclaration, mais contre le fait qu'elle engendre – 800 emplois, alors qu'en parallèle le contrôle fiscal n'est pas renforcé.

Solidaires se pose aussi la question de la légitimité de l'opposition à ce gouvernement et a 2 réponses :

- Macron a été élu avec 14 % des voix. Au 2<sup>ème</sup> tour, c'est un vote contre le Front National et non pas pour lui. Sa légitimité est donc limitée !
- A l'assemblée nationale c'est différent, majoritairement ses députés y sont entrés, mais vu le taux de participation, on est loin du plébiscite...

Donc pour Solidaires la légitimité de l'opposition, politique et syndicale, ne saurait être remise en cause.

Pour Boris VALLAUD, il n'y a pas de démocratie sans opposition. Solidaires Landes approuve en rappelant que lorsqu'il y a un pouvoir, il doit y avoir un contre pouvoir ou des contres pouvoirs (syndical, politique, associatif, culturel...).

Sud CT prend la parole pour résumer les problèmes de souffrance au travail des agents employés à la Communauté des Communes de Villeneuve qui subissent les humeurs d'un responsable de service. Elle demande comment Monsieur VALLAUD pourrait intervenir concernant cette situation.

Monsieur VALLAUD est au courant mais n'a pas eu la même version. Il affirme qu'il ne peut intervenir directement et souhaite garder une certaine autonomie. Il peut simplement dire qu'il a été interpellé par SUD CT sur cette situation, mais il ne pourra pas intervenir plus loin au risque d'outrepasser ses fonctions. De plus, il ne veut pas donner raison à l'une ou l'autre des parties.

Il demande à SUD CT de lui adresser un courrier pour officialiser cette demande après quoi il pourra faire savoir qu'il a été interpellé sur le sujet.

**Solidaires Landes a conclu cette rencontre en disant qu'après cette première prise de contact, il semble possible d'échanger sur diverses analyses, et de se recontacter sur des sujets plus particuliers. A suivre.**

## Congrès de Solidaires Nouvelle Aquitaine

Avec la création des grandes régions, la structuration de notre union syndicale a fait l'objet d'une réflexion interne à nos différents syndicats. Elle aboutira lors du congrès régional qui se tiendra les 15 et 16 janvier à Angoulême.

Notre participation au Conseil Economique Social et Environnemental, au SRIAS (action sociale), au FIPHFP (prise en charge des travailleurs handicapés), notre mode de fonctionnement, nos outils à mettre en commun (défenseurs syndicaux, élus prud'homaux), la formation syndicale... Tous ces sujets seront débattus par les délégué.es.

Solidaires Landes sera représenté par 5 délégué.es issu.es de ses syndicats membres.

Solidaires

Solidaires

Solidaires

Solidaires

## Carnet rose



*Solidaires Landes a la joie de vous annoncer la naissance de son petit dernier, un beau bébé en pleine forme !*

*Il se prénomme SUD Solidaires Route, et comme son nom l'indique s'adresse aux forçats du bitume, aux routiers sympas !*

*Implanté au départ dans une entreprise de Mont de Marsan, SUD Solidaires Route a vocation dès 2018 à se développer sur tout le département des Landes.*

*Alors, n'hésitez pas à en parler autour de vous et félicitations aux deux camarades qui se sont lancés dans cette aventure.*

Solidaires

Solidaires

Solidaires

Solidaires

## Lutte contre le sexisme, le harcèlement sexuel

Une mobilisation sans précédent a eu lieu ces dernières semaines sur les réseaux sociaux contre l'une des formes du sexisme : le harcèlement sexuel. L'ampleur des témoignages démontre ce que nous savons depuis longtemps : plus le sexisme est quotidien et toléré, plus les prédateurs se sentent tout permis !

Et ils restent trop nombreux à considérer que le corps des femmes est leur objet, qu'un « non » à leurs « avances » signifie en fait un « oui », qu'elles n'avaient qu'à pas s'habiller comme ça... pour en rester à des exemples qu'on entend encore trop souvent !

L'ampleur des témoignages montre aussi que c'est le plus souvent l'omerta et l'impunité qui priment et cela doit enfin cesser !

Sur le site de Solidaires, vous avez à disposition des outils et des articles utiles pour se mobiliser et répondre aux sollicitations des salarié-es sur ces questions.

**Pour jouir  
il faut  
dire oui**

Solidaires

<https://www.solidaires.org/Lutte-contre-le-sexisme-le-harcèlement-sexuel>